

Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du mardi 1^{er} mars 2016 (Salle Millan)

Manissieux/Mi-Plaine/La Fouillouse



MARC REA,
coprésident habitant



FRÉDÉRIC JEAN,
coprésident élu



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Présence et échanges avec la Police Municipale

• **165 route de Grenoble** : un riverain interroge le cadre de la police municipale sur l'occupation d'une maison qui semblait abandonnée. Il demande ce qu'il est possible de faire lorsque les riverains constatent que les occupants réalisent de l'ébouage, une pratique très incommode. Le policier indique qu'un équipage a pris contact avec les occupants de la maison, et précise qu'après vérification auprès des services concernés, cette occupation ne revêt aucun caractère illicite. En revanche, le policier précise que le fait de brûler les déchets dans un jardin est une pratique totalement interdite. La police municipale restera vigilante sur ces questions.

➤ Point tableau de bord

• **Demandes d'intervention voirie/circulation** :

- **Proposition de stop entre les rues Jules Verne et Alphonse Daudet** : La Ville répond que ce n'est pas possible car l'arrêté prévoyant le STOP sur la rue Alphonse Daudet a été abrogé lors de la construction de la place de Manissieux et du plateau surélevé. Nous sommes aujourd'hui en zone 30 et c'est le régime de la priorité à droite sur la rue Jules Verne qui s'applique.

- **Proposition de stop chemin de Saint-Bonnet/Toussieu** : La Ville répond que le carrefour est déjà équipé de 2 stops route de Toussieu et qu'il n'est pas envisageable d'avoir un carrefour à 3 stops. Il est préférable de conserver les 2 existants pour casser la vitesse.

- **Proposition de remplacer le stop croisement Paul Verlaine/Ambroise Paré par un cédez-le-passage** : La Ville indique qu'effectivement depuis la mise en sens unique de la rue Ambroise Paré, le stop aurait pu disparaître, mais comme nous sommes aux abords d'un groupe scolaire, il vaut mieux le conserver plutôt que de le transformer en cédez-le-passage au risque qu'il soit moins respecté. De plus, il y aura la sortie du personnel du groupe scolaire juste en face et il faut y être attentif.

- **Intersection rue Lamartine et Ambroise Croizat au carrefour : demande de refaire les traçages au sol** : La Ville répond que les traçages ont été récemment repris par la Métropole.

- **Fléchage sur la place, afin que les voitures ne tournent pas à gauche comme elles le font aujourd'hui** : La Ville a demandé au service voirie de la Métropole de réaliser ces traçages.

- **Problème de sécurité croisement de la rue Jules Verne et de la rue du Mont-Blanc** : La Ville indique que le problème n'est pas nouveau et que des balisettes ont été posées et sont changées régulièrement. Des solutions ont été recherchées. Mais les difficultés résident dans l'étroitesse de la voie et le passage des bus qui rendent impossible une solution pérenne et satisfaisante à ce jour.

• **Demande d'interventions espaces verts** :

- **Faire élaguer les branches basses des mûriers rue de Savoie entre la nationale 6 et la rue Clemenceau** : La Ville a demandé à la Métropole de réaliser une intervention sur les espaces verts.

➤ **Actions préventives sur les moustiques tigre et ambrosie et point sur les signalements de l'année dernière**

La Ville rappelle la possibilité de mobiliser l'Entente Interdépartementale de Démoustication pour obtenir de l'information quant aux bonnes pratiques pour éviter de favoriser la ponte. L'acte principal est d'éviter d'avoir des eaux stagnantes. Pour toute question ou tout signalement, il ne faut pas hésiter à contacter l'EID, par téléphone au 04 72 02 13 73 ou par courriel : base.decines@eid-rhonealpes.com. Le magazine COULEURS a prévu un petit dossier sur ce sujet.

Concernant l'ambrosie, la Ville rappelle que chaque année, elle recrute un référent ambrosie, qui est à la disposition des habitants pour toute question sur le sujet ou tout signalement qu'ils souhaiteraient transmettre. Les contacts sont les suivants : 04 72 23 48 43 / ambrosie@mairie-saint-priest.fr (joignable de 8h à 11h30 du lundi au vendredi). La Ville organise aussi des temps de sensibilisation sur le terrain sur ce phénomène, auquel les conseillers de quartier sont invités à participer.

Les conseillers de quartier souhaitent surtout que des actions préventives soient menées en particulier auprès des personnes qui sont interpellées chaque année parce que de l'ambrosie est présente sur leur terrain.

➤ Demande d'installation de panneaux lumineux d'information sur les deux places Manissieux et la Fouillouse

Le coprésident élu indique qu'il a demandé des devis pour l'implantation de nouveaux panneaux pour répondre à la demande des habitants intéressés par ce type d'informations de proximité.

➤ Dossier sur la qualité de l'eau de Saint-Priest et demande de rendez-vous avec VEOLIA

Les conseillers de quartier font remonter à nouveau un problème de qualité de l'eau dans leur quartier et souhaitent que cette question soit évoquée avec le service eau de la Métropole. La Ville fera le lien avec ces interlocuteurs.

➤ Point sur la voie verte chemin de Saint Bonnet de Mure suite au vote de la PPI

Frédéric JEAN indique que Monsieur le Maire a reçu récemment les représentants de la Direction Générale de la Métropole pour évoquer le sujet. Les priorités de la Ville ont été rappelées, et en particulier la réalisation de la voie verte du chemin de Saint-Bonnet qui est attendue par les habitants depuis 4 mandats. Il indique que la Métropole a désigné le chef de projet. Les conseillers de quartier souhaitent que la Ville soit attentive à ce que la procédure des acquisitions foncières se poursuive dans des délais raisonnables dans le cadre de la déclaration d'utilité publique. La Ville répond qu'elle a effectivement indiqué à la Métropole que cette ordonnance devait être notifiée très rapidement aux propriétaires. Un travail de redimensionnement du projet est également envisagé concernant le profil en travers de la voie verte, initialement demandé à 4.5m, pour le ramener à une largeur plus conventionnelle par rapport à ce qui se pratique sur le territoire de la Métropole et ailleurs, à savoir un minimum de 3m de large. Une présentation du projet redimensionné et du planning d'opération sera organisée prochainement.

➤ Actualités du groupe de travail collège la Xavière

Une réunion a eu lieu le 8 avril dernier à la demande du groupe de travail pour évoquer les aspects liés à la de circulation, au stationnement et la sécurité aux abords du groupe scolaire. La Ville précise que l'ouverture du collège est toujours envisagée pour septembre 2017.

➤ Point d'étape sur le projet merlon A43

Le conseiller de quartier référent du projet et le coprésident élu indiquent qu'un contact avec l'AREA a été pris récemment. La société d'autoroute souhaiterait toujours que la Ville passe une convention avec l'entrepreneur qui entreposerait du matériau pour la réalisation du merlon, pour des questions de responsabilité. Un contact sera repris avec le responsable environnement d'AREA pour refaire le point sur le dossier.

➤ Point sur le projet de réaménagement de la place de la Fouillouse

Les conseillers ont priorisé cette opération avec une enveloppe disponible de 55000 euros au niveau de l'enveloppe proximité de la Métropole. L'objectif maintenant est de remobiliser les conseillers de quartier et les habitants sur ce projet pour aboutir à un aménagement partagé. L'idée est que cette place soit un lieu de vie et de rencontres, avec un peu plus de fleurissement, un revêtement de sol plus qualitatif et un branchement électrique pour que quelques animations y soient organisées.

➤ Proposition d'aménagement d'un cheminement chemin des Cervettes

Les services de la Ville vont travailler ce dossier.

➤ Informations Mairie

• Retour sur le nettoyage de printemps :

Pour le quartier de Manissieux/ Mi Plaine/ La Fouillouse, un nouveau point de rendez-vous avait été fixé au stade de Manissieux. Les participants dans le secteur ont été beaucoup plus nombreux que lors des éditions précédentes. Cette année, la Ville a renforcé les animations à la salle Mosaïque, sur le tri et le réemploi des déchets, à destination des enfants notamment. L'édition 2016 a rencontré un grand succès, au total, environ 500 personnes ont participé à ce temps fort pour la vie de la commune. Un bilan sera présenté lors d'une prochaine réunion.

• Actualités modes de déplacements doux :

Un groupe composé de conseillers de différents quartiers et d'habitants amateurs de vélos se réunit régulièrement pour échanger sur le projet de « maison du vélo » à Saint-Priest, « le tourne-à droite » à vélo, et sur la fermeture du chemin de Saint Martin aux voitures le dimanche, qui donnera lieu à une inauguration festive. L'année dernière, cette expérimentation s'est avérée concluante ; la fréquentation (par les piétons, cyclistes, coureurs, etc.) a été très élevée et milite en faveur d'une pérennisation. Cette année, la fermeture a démarré le dimanche 3 avril. Un temps festif avec des animations autour du vélo, des propositions de parcours et un pique-nique a eu lieu le 24 avril pour accompagner cette initiative de la Ville.

La Ville rappelle qu'une enquête se déroule actuellement sur les pratiques à vélo des san-priots. Les modalités de réponse à cette enquête étaient rappelées dans le magazine Couleurs février et sur le site Internet de la Ville.

? LES QUESTIONS DE VOS CONSEILLERS

• Déploiement de la fibre optique :

Frédéric JEAN, adjoint à l'urbanisme, aux travaux, à la voirie et à la circulation, a reçu récemment le représentant de Numericable qui viendra présenter à la Ville, le périmètre et le planning de déploiement de la fibre dans les zones résidentielles. Il a insisté sur le fait que le quartier de Manissieux/Mi Plaine/ La Fouillouse est un secteur prioritaire pour le déploiement de la fibre. Le principe d'une réunion publique ou de plusieurs réunions avec les conseillers de quartier est toujours d'actualité.

• Place de la Fouillouse :

Des conseillers de quartier s'interrogent sur le déploiement des silos à verre dans le quartier et notamment sur le déplacement du silo qui était place de la Fouillouse et qui empièterait aujourd'hui en partie sur un passage piéton. La Ville indique que cette question sera étudiée en lien avec la Métropole.

• Le Face au 83 rue Jules Verne :

un riverain indique que les bordures sont insuffisamment visibles et mériteraient d'être signalées par de la peinture.

• Rue Ambroise Croizat, vers Casa :

un projecteur de lumière serait retourné, il faudrait le repositionner.

• Route de Grenoble :

des conseillers souhaiteraient avoir des informations sur les activités vers les jardins « Ideo » et « Stockomani », pour prévenir toute occupation illicite.

Les conseillers de quartier se félicitent du nombre important de personnes qui consultent la page Facebook du conseil.

VILLE DE SAINT-PRIEST ▶

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier
Tél. 04 72 23 49 40
Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina
69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier « Manissieux / Mi-Plaine / La Fouillouse » c'est...

29 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

ABDELLILAH C., ANDUJAR F., BENTEO B., BOUGUERRA A., **BOUVIER A.**, BREURE C., CALLAMARD A., CHABERT J., **COLOMBIER M.**, FAURE G., **GANIVENC B.**, **GOURRU-LESIMPLE G.**, **GRANDVAL G.**, JAMAIN J., LACROIX R., LEFEVRE L., MARCO J., MELCHIOR V., **MOULIN L.**, OSTROWSKI F., PANICO C., **POMI D.**, **REA M.**, **REVOL-BUISSON C.**, **ROMEND A.**, SAEZ J., THIRY C., VUAILLET N., **ZINTY-GERBOUD S.**

